Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2021-07 CONCERNANT L'UTILISATION DE LA SURFACE MULTIFONCTIONNELLE

Lors de la séance ordinaire tenue le 3 mai 2021, le Conseil a adopté le premier projet du règlement numéro 2021-07 concernant l'utilisation de la surface multifonctionnelle

L'objet de ce règlement est de règlementer l'utilisation de la patinoire extérieure utilisée comme surface multifonctionnelle en période autre qu'hivernal.

Les membres du conseil ayant en main le règlement, il y aura dispense de lecture.

Le règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca .

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 4e jour du mois de mai 2021.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière